

retirera plus près des frontières, pour maintenir meilleure correspondance, laquelle nous vous supplions de nostre part vouloir en toutes fachons seconder. Et sur ce, après nous estre bien humblement recommandez à vos bonnes grâces, prions Dieu, Messieurs, octroyer à Voz Seigneuries en santé très heureuse et longue vie, à comble de leurs vertueux désirs. De Tours, ce x^e de septembre 1580.

De Voz Seigneuries bien affectionnez et humbles serviteurs, leurs députez vers Monseigneur le ducq d'Anjou.

Soubzsigné : PH. DE MARNIX.

J. HINCKART.

AND. HESSELS.

PROVINS.

NOEL DE CARON.

JACQ. TAYAERT.

et GASPARD DE VOSBERGHEN (1).

IV.

19 septembre 1580.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MARNIX AU PRINCE D'ORANGE.

Extrait de la lettre du sieur de Sainte-Aldegonde escripte de Tours à Son Excellence en date xix^e de septembre 1580.

MONSIEUR,

Nous avens à louer grandement nostre bon Dieu de ce qu'il luy a pleu bénir tellement nostre légation que ce jourd'huy, xix^e de ce mois, nous avons achevé nostre négociation et l'a

(1) V. GACHARD. *Actes des États généraux*, n° 2305.

Son Altèze signée, comme nous avons de nostre costé au nom des Estatz. Bien est vray que nous lui avons fait inspection et lecture de nostre instruction, néantmoins partie pour veoir la promesse qu'ilz font, laquelle nous avons ratifiée de ne se séparer des provinces qui concluront, et quant et quant l'espoir que nous avons d'en brieff recepvoir plain pouvoir d'eux, suyvant la promesse de Vostre Excellence, partie pour le pouvoir monstrier au Roy. Il a désiré que le signassions simplement et généralement, y adjoustant, au narré de la conclusion et signature, que le faisons suyvant nostre pouvoir et instructions et nous promectant (en cas que avant que le Roy eust fait sa déclaration, nous n'eussions receu ledict plain pouvoir) qu'il nous donneroit attestation et acte que luy avons monstré et ouverte nostre instruction. Car toute nostre conclusion s'est faite à charge qu'il satisfera à la promesse sur le xv^e et xvi^e articles, ainsi que Vostre Excellence verra par la copie qui va cy-jointe. Il reste doncq scuellement de ce costé icy que le Roy se déclaire, ce que Son Altèze nous a assuré qu'il fera. Je dis par signature et par les effectz, et certes toutes les apparences en sont fort grandes, car desjà il a remis le fait de la guerre entre les mains de Son Altèze, laquelle parte après demain vers Champigny et de là vers le Poytou pour approcher les députez et mesmes le roy de Navarre, lequel le viendra rencontrer pour concluire la paix. Et d'aultre part le marischal de Cossé (si la fièvre quy l'a saisy ne l'empesche) parte demain vers la Court pour y faire embarquer le Roy, lequel a depuis naguerrres envoieé aultres huyet cens soldatz d'eslite en Portugal, en attendant que la principale armée de 4,000 hommes s'appreste. Et de ce costé-là il reste (car si bien n'est la chose plus révocable en façon quelconque) qu'on se résolve et à bon escient de obmectre dorénavant toutes tergiversations et le recepvoir comme ung prince quy nous est envoyé de Dieu pour nostre secours et délivrance et qui a la plus grande envie du monde pour exécuter par les

effectez ce qu'il a promis. Et si je ne me trompe plus que je me fis oncques en homme vivant, il le fera avecq la grâce de Dieu. Surtout il fault (doneq nous supplions Vostre Excellence très humblement et moy en particulier, comme son très humble et très affectionné serviteur, l'en supplie de tout mon cœur) que Vostre Excellence désengage nostre foy, faisant parler ceulx de Brabant ung mesme langaige avecq les aultres: le mesme en est-il de ceulx de Gueldres et de Overysse. Pourtant nous supplions de rechief Vostre Excellence y vouloir employer tout son crédit et autorité, car, si je ne m'abuse, icy gist nostre délivrance et nous avons les moyens à la main pour à jamais nous retirer de l'importable joug d'Espagnol et de remectre nostre patrie en son ancienne fleur et prospérité, moyennant que nous ne rejctions la grâce que Dieu nous présente, ains que nous en usions avecq gratitude et prudence.

.

V.

23 septembre 1580.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE MARNIX AU PRINCE D'ORANGE.

Extrait d'une aultre lettre de Mons^r de St.-Aldegonde escripte des Tours à Sadicte Excellence en date xxiii^e de septembre 1580.

MONSIEUR,

Depuis ma dernière du xix^e qui va jointe en ce mesme paquet, avons esté diversement battu des nouvelles touchant Portugal. Finalement les mauvaises ont esté trouvées véri-